

CR CM Lundi 23 janvier 2023 s'est tenu à 15h

Présents :

- Les élus :
- Hervé BARO, Sylvie Séguy, William Anstett, Gerard Ferrand, Hartmut Schultze, Michel Séguy
- Élu absent excusé : Philippe Cachia , procuration à William.
- Les agents Fauve PETIT, Hannes CEULEMANS

La réunion s'est tenue avec un support visuel, un PPT "Bilan 2022 - perspectives 2023".

En amont avaient été partagées également des notes de bilan techniques et/ou détaillées au sujet des statistiques, la promotion, les événementiels.

BILAN 2022

- Fréquentation du château :

Les chiffres sont en-deçà des espérances, en lien notamment avec une haute-saison caniculaire.

6369 entrées comptabilisées au château en 2022.

-5,2 % par rapport à 2021,

-18,6 % par rapport à la moyenne (2012 -2021).

Ticket moyen d'env. 4,5€

CA billetterie d'env. 26 000 € en baisse de -6,4 %, « stable » en dents de scie depuis 2018...

- Les résidents « proches » se maintiennent (= 30 % d'occitans)

- les autres français et les étrangers (= 24 %) reculent

- tout juste 3000 visiteurs en juillet-août...

- Boutique. Bien qu'en progression /N-1, les chiffres ne font pas revenir aux niveaux connus par le passé. L'évolution en cours quant à l'offre, la nature des produits proposés, est évoquée.

En 2022, en lien avec la fréquentation, le CA boutique reste en berne.

Malgré une progression par rapport au « creux » lié aux saisons COVID.

- CA global de 7842,96 €... en progression de +11,9 % / N-1

- mais, le CA moyen de 2012 à 2019, c'était 11693 € , synonyme d'un résultat à -33 % donc.

Une autre façon d'évaluer le résultat de la boutique est la dépense moyenne par visiteur :

le ratio entre le CA de 7843€ et les 6369 visiteurs donne 1,23€ par personne.

C'est mieux que les 1,01€ en moyenne sur les deux saisons COVID (= +18 %),

Mais ce n'est pas à hauteur des 1,45 € de moyenne (2008-2019) (= -14,9%) ;

- Bilan des animations et événements de l'année :

22 mai Fête de la Nature ,

Été : Théâtre Olivier de Termes .

21 juillet : cinéma sous le château

Eté : divers essais de médiation dans le château et « au tilleul » - durée de 5 minutes à 55 minutes

27 août : SLAM à Termes

Septembre : journées du patrimoine avec l'événement Ultrasons, dans le cadre de la programmation culturelle de l'Acte II du Pays cathare

Novembre : essai d'une visite accompagnée « 1210 » autour du château

- **travail des agents dans le cadre de l'Acte II du Pays Cathare**

- Dans le cadre du travail collectif avec les autres sites, Fauve Petit s'est fortement engagée comme référente dans les deux groupes de travail "boutique" et "programmation culturelle"
- Hannes Ceulemans a participé au groupe "médiation". Dans cette perspective, il a créé un contenu web lié à l'histoire d'Olivier de Termes .

- **petits chantiers associatifs :**

Réouverture de l'ancien passage au col du château avec création d'un escalier
amélioration du sentier autour du château, en particulier sous les latrines

PERSPECTIVES 2023

1. **La boutique** : poursuite des efforts visant à offrir une gamme de produits adaptés au public de Termes, avec l'objectif de plus de bénéficiaires, malgré un budget d'achats contraint.
 - assumer une offre "épicerie fine", qui assurait en 2022 plus de 35 % du CA.
 - poursuite avec l'univers enfant, de l'ordre de 30% du CA.
 - Positionnement tout de même sur une gamme d'ouvrages littéraires, en lien avec notre site et l'histoire .

Pas d'observations du conseil

2. La visite du château : propositions

- Dans l'attente d'un projet de réaménagement du bâtiment de l'accueil , des travaux urgents sont à réaliser : l'éclairage de l'étage doit être refait .
Un devis récent évalue le coût de remplacement des 20 projecteurs de l'étage à 2000 €.
A réaliser avant fin février, idéalement, sinon fin mars.
- Il est également proposé de créer une salle de vidéoprojection à l'étage, dans la salle du fond . En effet, celle du bas est trop petite et constitue un lieu de passage , ce qui est gênant pour les spectateurs . Un achat de matériel (video-projecteur, écran, lecteur etc...) est à prévoir . Afin d'assurer l'accès de cette vidéo aux personnes à mobilité réduite, il est prévu de proposer de la visionner en bas, sur un écran d'ordinateur .
- Le FILM explicatif reste une valeur sûre mais il nécessite quelques améliorations :
 - l'ajout d'une présentation de la candidature Unesco avec une meilleure présentation de la forteresse royale

- une qualité d'image améliorée permettant une projection sur grand écran

M Gorges Authier, créateur des éléments 3D et du montage du film , sollicité, s'est déclaré disponible et volontaire pour reprendre le film de manière bénévole .

Remarque : l'installation d'une salle de projection va amener la réorganisation des autres petites salles (exposition 1210, vitrines archéologiques)

❖ **Le conseil valide le principe de ces propositions mais attend le complément des devis pour la salle de video-projection pour donner un accord définitif.**

3. Les supports de visite au château : propositions des agents d'accueil

- **Cahier de visite :**

Finaliser 2 versions traduites d'ici au 1er avril :

- traduction espagnole grâce à Michel MONER (travail de mise en page encore à faire)
- traduction anglaise... qui doit encore se faire, avec les connaissances internes, locales et bénévoles.
- **Dépliant guide :** pas de réimpression , Le reliquat français sera proposé encore en 2023.
- **création d'un support d'aide à la visite à destination des enfants** réalisé par les agents .
Forme à définir, mais à moindres coûts, et s'ajoutant gratuitement à l'offre existante.
- **Médiation numérique :**
Les agents proposent le maintien et le suivi des :
 - 2 applications "Pays Cathare" collectives ;
 - diverses interfaces web gérées en direct ;
 - du website www.chateau-termes.com , positionné en tant qu'élément fort de compréhension et d'expérience de notre lieu, de nos thématiques, avant/après la visite.
- **Le conseil municipal valide l'ensemble de ces propositions.**

4. Suites à donner au projet sur Olivier de Termes

- Une dédicace du livre "Quéribus" sera organisée , le samedi 29 avril à Termes .
Pour l'occasion, Patrick Chevalier fera un retour « gratuit » avec sa pièce « Olivier de Termes » .
Petite(s) dépenses(s) liées à la promotion-communication, négligeables.
- L'exposition sur une dizaine de bâches projetée en 2022 n'a pu être réalisée car le dessinateur n'a pas répondu à la commande qui lui était faite . Le budget prévu était de 2800 € au total .
- Par contre, 80% du travail lié à la livraison d'un website à contenu historique/médiation a été réalisé par Hannes.
- L'un et l'autre de ces supports de médiation pourraient s'adapter à un public scolaire/jeune... ce qui n'est pas fait, mais pourrait l'être, notamment via les potentialités du groupe de travail « Médiation » dans le cadre de l'Acte II Pays Cathare ou encore via l'AMPM pour la candidature Unesco .

Avis du conseil :

La commune ne peut se réengager financièrement dans la réalisation de cette exposition.

En revanche, elle peut soutenir cette proposition auprès des partenaires de l'Acte II ou de l'AMPM .

Terminer le site [Web olivier.termes.fr](http://Web.olivier.termes.fr) reste à faire, sur les heures de travail, mais c'est une priorité de second rang ;

5. Les animations 2023

Depuis 4 ans, au mois de mai, Termes participe à la "Fête de la nature".

Des moyens étaient mis sur une journée, soumise aux aléas divers et qui, dans l'ensemble, attirait peu de monde . Et c'était un cadre gratuit.

La proposition est de garder cette enveloppe de 1000 € , et de la ré-affecter pour mettre en place un programme d'animations payantes en lien avec la visite du château .

L'objectif de ce programme est , bien sûr , d'attirer des visiteurs avec une offre variée et régulière, mais aussi de tester de nouvelles animations en lien avec le patrimoine naturel de la commune.

- Celles-ci se dérouleraient du début avril à fin octobre, à raison d'une proposition par semaine, soit le mercredi, soit le jeudi (jour encore à déterminer) .
- Il s'agirait , en alternance :
 - de visites historiques dans ou autour du château, assurées par les agents du château
 - de visites du village , assurées par un habitant bénévole ou par un agent du château
 - de visites « nature » assurées par un habitant du village ou un intervenant extérieur
- Soit 29 propositions de visites ou « expériences » sur la saison , dont le contenu reste encore à finaliser . Le budget prévisionnel de ce programme (dépenses et recettes) n'est pas défini précisément non plus.
- L'expérience proposée pourrait constituer en une visite accompagnée (nature ou village) simple ou la visite du château + une visite accompagnée
- En dehors de ces propositions, il est proposé de réaliser deux tests en proposant aux visiteurs des parcours découvertes à faire en autonomie :
 - en avril, mai, juin, un parcours sur le sentier autour du château sur le thème de la flore méditerranéenne
 - en juillet-août, un parcours dans le village sur le thème de la petite faune du village et du ruisseauCes parcours se feront à l'aide de carnets découvertes et d'un prêt de matériel (jumelles et loupes)
- Enfin, les visites « nature » pourraient être complétée par une exposition temporaire sur le thème de la période (recherche de prêts d'expos auprès de la BDA, le PNR ou d'autres organismes)

De nombreuses questions restent à résoudre pour l'organisation de ce programme mais il est demandé pour l'instant une validation sur le principe .

- **Le conseil est plutôt favorable au principe de ce programme mais attend une proposition plus aboutie et chiffrée .**

6. Les tarifs 2023

Plusieurs propositions sont débattues , avant l'adoption des tarifs suivants :

Les tarifs-référence 2022, avec l'adulte à 5 € et l'enfant à 2 €, les réduits, groupes etc, sont maintenus, mais le principe d'une augmentation pour 2024 est également validé. (+1€ à confirmer etc).

- **visite du château : 5 € / adulte (inchangé)**
- **tarif "sauvegarde climat" pour les personnes arrivant à vélo : 3 €/adulte - 1€/enfant**
- **visite accompagnée du château : 8 €/ adulte**
- **visite du château + visite « nature » ou « village » : 8€/adulte**
- **visite accompagnée « nature » ou « village » : 5 €**
- **prêt d'un kit « carnet de découverte, jumelles, loupe » : 4€**
- **rejet de la création d'un billet favorisant un don facile, in situ et sur le moment à 50 € (ou autre grosse somme), par tous moyens de paiement, au lieu du don par chèque bancaire uniquement.**

6. La réservation et le paiement en ligne

Les agents proposent la mise en place d'une réservation en ligne.

La question du paiement est également soulevée, sachant que le coût de ce service est de 250€/an mais qu'un conseiller indique que dans le domaine des locations saisonnières, 70 % de ventes sont perdues s'il n'y a pas de possibilité de paiement rapide et en ligne.

Étant donné que le projet n'est pas encore mis en place, il est demandé aux agents de se renseigner auprès des autres sites pour voir s'il s'agit ou pas d'une opportunité.

7. promotion et marketing :

Les agents indiquent que dans le cadre de leurs missions, diverses actions visant à faire venir un maximum de visiteurs vont s'organiser :

- organisation d'un Educ'Tour au printemps ;
- campagnes de promotion ciblées, avec mise en place de bons de réduction partenaires ;
- actions d'influence sur le web, directes et indirectes ;
- poursuite d'un effort vers les groupes, malgré des locaux imparfaits ;

8. Poursuite du travail dans l'Acte II :

- les agents indiquent qu'ils poursuivront le travail dans le cadre du collectif Acte II. Médiation pour Hannes, Programmation culturelle pour Fauve, qui souhaite laisser la partie Boutiques.

9.Travaux nécessaires : la signalétique au village

- l'état des panneaux informatifs du parking invite à les remplacer et configurer ;
- le besoin des flèches indicatives nouvelles, et remplaçant la diversité des anciennes dans le village est connu ;
- quelques besoins en sus identifiés aussi, peut être à corriger par stickers ;

=> des devis indicatifs permettent d'envisager de régler ce point avec une enveloppe de l'ordre de 1500 €. A préciser : cette somme ne comprend pas le changement des panneaux de la stèle du parking , à chiffrer par ailleurs .

Sous réserve des contraintes techniques telles que la borne électrique prévue.
(l'option d'optimiser l'information au parking en "recyclant" l'ancienne structure de la terrasse de l'accueil n'est pas discutée).

=> ce point sera l'objet d'un travail technique de validation et de précision. Les panneaux informatifs nécessitant une mise en page un peu plus complexe, en lien avec le choix définitif de leur implantation.

Validation d'une enveloppe de 1500 € pour ce besoin.

10. Travaux nécessaires : sur et autour du château

- besoin de curage du fossé dans la montée au col et d'entretien des saignées sur la piste au-dessus à organiser lorsque d'autres travaux nécessitant une mini-pelle seront envisagés;
- Fauchage d'une « trace » pour le circuit de visite à partir de mi-avril , puis débroussaillage plus complet en juin mis à l'ordre des missions .
- Rangement des pierres au gré des passages de sangliers à poursuivre ; petit entretien,

Sur ces points, pour partie, l'agent technique sera prévu, puis des intervenants extérieurs, sans oublier les poneys.

Travaux lourds au château :

M Le maire informe du programme MH 2023 :

La démarche de valorisation préparée avec l'aide du cabinet Covalence va s'initier enfin en 2023.

Des barrières de sécurité vont être implantées en haut du site et surtout, le mur saillant au sud-ouest du site va être consolidé. Un chantier maçonnerie de plusieurs mois prévu en principe pour le moi de mai .

En conséquence, il se peut que le sentier sous les murs soit fermé en partie ..

Les travaux de bénévoles vont par ailleurs se poursuivre, avec diverses murettes et petites améliorations prévues, notamment le renforcement du garde-corps sud-est .

Fin de séance.